VENERIE

N° 203 - 3e trimestre 2016 - Septembre 2016 - 10 €

Eloge de la bénévolance

Au XVIIIe siècle, la vènerie royale occupait, directement ou indirectement, 600 personnes environ. Un peu plus de 100 pour la conduite des meutes - au cerf, au chevreuil, au sanglier, au lièvre et au daim. Près de 200 pour l'entretien de la cavalerie. Environ 300 pour la garderie qu'exerçaient les capitaineries. Les grands équipages de cerf d'avant 1914 employaient couramment 5 à 10 personnes (piqueux, valets de chiens, valets de limier, gardes-biche…). Auxquels on pouvait ajouter un certain nombre de cochers employés aux écuries. Aujourd'hui, moins de 100 équipages emploient un salarié à temps plein. La plupart n'en ont aucun. Quelques-uns en ou 1 ou 1 demi de plus. Et chaque veneur adopte la solution qui lui convient pour son cheval.

Trois époques, trois mondes, trois vèneries. La nôtre vit d'une ressource principale : la bénévolance. Celle-ci apporte une contribution tellement essentielle qu'elle mérite qu'on s'y arrête. Si l'on devait confier à des ingénieurs le soin de concevoir ex nihilo l'organisation de la vènerie moderne, ils souligneraient que chasser à courre ne peut que coûter cher.

La bénévolance change tout. Elle joue dans nos affaires à plusieurs niveaux. Distinguons-en trois.

Commençons par le sommet. Le maître d'équipage doit consacrer à sa fonction un temps et une énergie considérables. Pourtant il n'est pas professionnel. Il ne reçoit ni rémunération, ni indemnité, ni remboursement. C'est une grande différence avec les équipages anglo-saxons, dont le fonctionnement repose en général sur un master qui est appointé et fait carrière. Chez nous, le mieux que notre maître d'équipage puisse attendre, c'est de ne pas contribuer plus que les autres au budget de l'association. On en connaît néanmoins qui bouchent les trous quand il y en a. En tout cas, une chose est parfaitement claire : si l'on voulait gagner quelque argent en s'occupant de chasse - cela existe - ce n'est certainement pas vers la vènerie qu'il conviendrait de se tourner.

Second niveau de bénévolance : les Boutons. Certains d'entre eux constituent un rouage dans la mécanique. Ils ne se bornent pas à arriver au rendez-vous les jours de chasse revêtus de leur belle tenue. Ils mettent la main à la pâte, pendant la saison de chasse, et même en dehors. Il y a bien des façons de le faire. Dans tout équipage, il faut un trésorier pour encaisser les recettes et régler les dépenses. Et puis, il y a ceux qui s'occupent des quêtes, veillent sur le chenil, organisent les dîners d'après-chasse, gèrent les relations avec l'environnement… On fera observer que c'est monnaie courante dans toute vie associative. Soit, mais la vie d'un équipage est certainement plus exigeante que celle de la plupart des associations. Car un équipage est plus proche d'une entreprise que d'une bonne œuvre.

Troisième niveau de bénévolance : celui de la vie quotidienne au chenil et de l'organisation des journées de chasse. Partout, dans tous les équipages, des suiveurs apportent une contribution précieuse à la marche du système. Ces suiveurs qui portent souvent l'épingle, ne paient pas de cotisation au budget de l'équipage, mais apportent une aide en nature fort appréciable. Tel se charge de conduire la camionnette des chiens les jours de chasse, tel autre se charge du ravitaillement en semaine, tel autre encore participe à la surveillance du chenil… Ces « coups de main » sont de natures très variées. Mis bout à bout, ils peuvent représenter l'équivalent d'un emploi à temps plein. Ainsi un équipage repose aujourd'hui sur un contrat social d'une espèce tout à fait singulière. S'y côtoient des personnes venues d'horizons éminemment variés, avec des moyens très inégaux, mais qui communient toutes dans la même passion et se vouent une estime simple et solide.

Si l'on additionne les contributions des trois niveaux, on atteint un total impressionnant. Disons qu'un équipage de grande vènerie repose sur l'intervention de 2 ou 3 équivalents temps plein, dont 1 ou 2 sont fournis par le bénévolat. Ce résultat ne pourrait pas être atteint si la vènerie n'inspirait pas à tous un attachement hors normes. Elle est plus qu'un loisir. Elle est une cause, une passion qui mobilise des trésors d'implication et de dévouement. Dans le monde que nous connaissons, c'est une force essentielle.

Philippe Dulac

Sommaire

3 - Editorial

5 - Actualités

6 En prise directe avec le Président
10 Non au téléphone portable en vènerie

14 - Nos Equipages

14 Le Rallye Les Amognes
21 Le Rallye Griffonné
25 Le Rallye Dans le Vent

31 - Chien d'ordre

32 Le point sur les races (2e partie)
36 Le teniasis du chien
38 Formation au certificat de capacité
40 Le Club du Chien d'Ordre aux manifestations de l'intersaison

45 - Bien aller

46 Les couplés
50 Et si nous parlions des relais

55 - Cheval de chasse

56 La charte équine
58 Le championnat de France du cheval de chasse
64 Mon cheval en hiver : box ou extérieur ?

65 - Ecologie

66 Quels outils et quelles méthodes pour la gestion forestière ?
70 Quand les cerfs portent des noms

73 - Notre histoire

74 Vautrait et Equipage d'Houville
79 Comment fonctionnaient les relais à la vènerie de Louis XV ?

81 - Culture

82 Le Journal des Chasseurs (IV)
86 Un bon exemple de sauvegarde des poteaux

87 - Nos Amis

90 Jean Masson, nouveau président de l'AFEVST
95 Eric de Lavenne, nouveau président de la FFCA

99 - Billebaude

100 La quête du bouton de vènerie
102 Nos suiveurs

107 - Entre Nous

108 Objectif Vènerie
110 Mémoire des Equipages, enrichissez-là !
112 Ils nous ont quittés
113 A voir, à lire